

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2014

Publication : 16/10/2014

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** 

REUNION DU 10 OCTOBRE 2014

DECISION

Numéro 14 – 07 – 058

---

**Décision 7 : L'avenant au lot n°8 du marché de travaux d'extension et de réaménagement du magasin du SDIS de la Loire.**

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 18 septembre 2014, s'est réuni le 10 octobre 2014 à partir de 14 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

*Étaient présents* : Messieurs André Cellier (Vice-président) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (5<sup>ème</sup> membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

**Exposé du rapport effectué par le Président :**

Cet avenant a pour objet la prise en compte des travaux planifiés dans le cadre du marché cité en objet mais n'ayant finalement pas été réalisés notamment concernant l'éclairage. Le montant de cette moins-value s'élève à 4 893,60 € HT.

Par ailleurs, des travaux supplémentaires, suite au déplacement du chargeur pour le chariot élévateur, ont été faits pour un montant de 1 242,00 € HT.

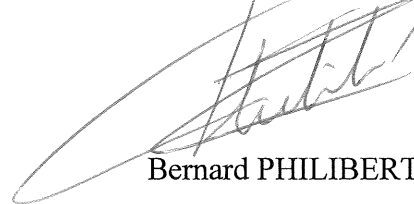
Le montant global de la moins-value est donc de : - 3 651,60 € HT, ce qui représente une diminution de 9,57 % du marché de base.

**Vu le rapport présenté par le Président,  
le bureau prend la décision suivante :**

**Article 1 :** Le bureau du conseil d'administration approuve le projet d'avenant au lot n°8 « électricité » du marché de travaux d'extension et de réaménagement du magasin du SDIS de la Loire et autorise le Président à signer le document joint en annexe.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental  
d'incendie et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20141010-14-07-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2014

Publication : 16/10/2014

